

# Liste des diplômes pour obtenir l'équivalence du Certiphyto-NC4

*Selon l'arrêté n° 2017-1061/GNC du 16 mai 17*

## **Diplômes et titres de l'enseignement agricole délivrés par le ministère chargé de l'agriculture**

- Certificat de distributeurs et applicateurs de produits phytopharmaceutiques à usage agricole (DAPA)
- Certificat individuel pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

## **Brevet de technicien supérieur agricole, diplôme de niveau III, dans les options suivantes :**

- Agronomie : productions végétales
- Aménagements paysagers
- Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole
- Développement de l'agriculture des régions chaudes
- Génie des équipements agricoles
- Gestion et maîtrise de l'eau, spécialité « maîtrise de l'eau en agriculture et aménagement »
- Production horticole
- Productions animales
- Gestion forestière
- Technico-commercial, spécialité « agrofournitures »
- Technico-commercial, spécialité « végétaux d'ornement »
- Technologies végétales, spécialité « agronomie et systèmes de culture »
- Technologie végétales, spécialité « amélioration des plantes et technologie des semences »
- Technologies végétales, spécialité « protection des cultures »
- Viticulture-œnologie

## **Certificat de spécialisation dans les options suivantes, complétant un diplôme de niveau III**

- Responsable technico-commercial : agrofournitures
- Technicien conseil en agriculture biologique

## **Titres d'ingénieurs délivrés par les écoles suivantes**

- Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier SupAgro)
- Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (AgroSup Dijon)
- Ecole d'ingénieurs de Purpan
- Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux
- Ecole nationale de génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg
- Ecole nationale supérieure agronomique de Toulouse
- Ecole supérieure nationale d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy
- Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles
- Ecole supérieure d'agriculture d'Angers
- Ecole supérieure d'ingénieurs et de techniciens pour l'agriculture (Rouen)
- Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup)
- Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)
- Institut supérieur technique d'outre-mer (spécialité « protection des cultures »)
- Institut polytechnique LaSalle Beauvais x Institut supérieur d'agriculture de Lille
- Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes
- Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agrocampus Ouest)

*Pour demander l'équivalence il faut que le diplôme ait moins de 5 ans.*

*Les demandes doivent être adressées à la DAFE.*

# Liste des diplômes pour obtenir l'équivalence du Certiphyto-NC4

*Selon l'arrêté n° 2017-1061/GNC du 16 mai 17*

## **Diplômes délivrés par les universités**

- Diplôme universitaire de technologie de biologie appliquée, option « agronomie », niveau III
- Licence professionnelle, niveau II (spécialité) :
  - o Agronomie
  - o Aménagement du paysage
  - o Productions animales
  - o Productions végétales
  - o Commerce, management et distribution des produits agricoles, horticoles

*Pour demander l'équivalence il faut que le diplôme ait moins de 5 ans.*

*Les demandes doivent être adressées à la DAFE.*